étoupe). Boucher avec de l'étoupe ou avec d'autres matières semblables : ÉTOUPER *un trou, une fente, un bateau, une barrique.*

— Techn. Chez les chapeliers, *Etouper une capade*, La renforcer dans les parties faibles avec les rognures d'une autre capade. ‖ Chez les doreurs, *Etouper l'or*, Mettre une pièce à l'endroit où une feuille d'or n'a pas assez d'épaisseur, et aussi Presser les feuilles d'or avec un tampon, afin de les faire prendre sur la colle.

ÉTOUPERIE s. f. (é-tou-pe-rî — rad. *étoupe*). Comm. Toile d'étoupes.

— Mar. Lieu où l'on conserve les étoupes.

ÉTOUPEUX, EUSE adj. (é-tou-peu, eu-ze — rad. *étoupe*). Hist. nat. Qui est garni d'étoupe, de poils qui ressemblent à de l'étoupe : *Animal à ventre* ÉTOUPEUX. *Arbre dont les feuilles sont* ÉTOUPEUSES.

ÉTOUPIÈRE s. f. (é-tou-piè-re — rad. *étoupe*). Comm. Toile d'étoupe.

— Mar. Ouvrière qui fait de l'étoupe avec de vieux cordages.

ÉTOUPILLE s. f. (é-tou-pi-lle; *ll* mll. — rad. *étoupe*). Techn. Petite mèche inflammable, servant d'amorce à une mine, à une pièce d'artifice : *Mettre le feu à l'*ÉTOUPILLE.

— Artill. Préparation inflammable qu'on introduit dans la lumière du canon, et qui est destinée à mettre le feu à la charge. ‖ *Etoupille fulminante*, Celle dont la matière s'enflamme par la friction ou la percussion exercée sur une composition de fulminate.

ÉTOUPILLÉ, ÉE (é-tou-pi-llé; *ll* mll.) part. passé du v. Etoupiller. Garni d'une étoupille : *Canon* ÉTOUPILLÉ. *Pièce d'artifice* ÉTOUPILLÉE.

ÉTOUPILLER v. a. ou tr. (é-tou-pi-llé; *ll* mll. — rad. *étoupille*). Munir d'une étoupille : ETOUPILLER *un trou de mine, une pièce d'artifice, un canon.*

ÉTOUPILLON s. m. (é-tou-pi-llon; *ll* mll. — rad. *étoupille*). Bouchon d'étoupe suiffée, placé dans la lumière d'une bouche à feu, pour préserver la charge de l'humidité.

ÉTOUPIN s. m. (é-tou-pain — rad. *étoupe*). Mar. Pelotte d'étoupe qui servait autrefois à bourrer le canon. ‖ Cordes de coton filé imprégnées de matières inflammables.

ÉTOURDEAU s. m. (é-tour-dô). Econ. rur. Nom vulgaire du jeune chapon.

ÉTOURDERIE s. f. (é-tour-de-rî — rad. *étourdi*). Caractère d'étourdi; défaut de prévoyance, de réflexion : *Etre d'une grande* ÉTOURDERIE, *d'une* ÉTOURDERIE *inconcevable. L'enfance et la première jeunesse peuvent seules faire excuser l'*ÉTOURDERIE; *dans l'âge mûr, elle indique une organisation incomplète; plus tard, une organisition affaiblie.* (Csse de Bradi.) *L'*ÉTOURDERIE *a pour première conséquence de brouiller et de confondre tout ce qu'elle touche.* (Théry.) *Dans l'enfance, l'*ÉTOURDERIE *s'excuse d'elle-même; dans l'âge mûr, elle se paye souvent bien cher.* (Mme Monmarson.) ‖ Acte d'étourdi : *Commettre des* ÉTOURDERIES. *On ne rit pas de l'*ÉTOURDERIE *d'un médecin, d'un apothicaire, d'un juge, d'un banquier, quand on a remis entre leurs mains sa vie ou sa fortune.* (Csse de Bradi.)

— **Antonymes.** Maturité d'esprit, prévoyance, prudence, raison, réflexion, sagesse.

ÉTOURDI, IE (é-tour-di) part. passé du v. Etourdir. Qui a éprouvé une espèce d'ébranlement du cerveau, d'où résulte un certain trouble dans l'usage des sens : *Etre* ÉTOURDI *par un coup de bâton, par une chute. Cessez vos cris, nous en sommes* ÉTOURDIS. ‖ Qui ressent encore un trouble, un engourdissement, suite d'une commotion ou d'une douleur passée : *La goutte est passée, mais il a encore le pied tout* ÉTOURDI. (Acad.)

— Stupéfait, extrêmement étonné : *Etre tout* ÉTOURDI *d'une nouvelle.*

— Qui agit sans réflexion, sans attention : *Des enfants* ÉTOURDIS *viennent les hommes vulgaires; je ne connais pas d'observation plus générale et plus certaine que celle-là.* (J.-J. Rouss.) *Ce n'est pas la plus jolie femme qui attire, c'est la plus* ÉTOURDIE. (Mme de Genlis.) *Lorsqu'une femme* ÉTOURDIE *cesse tout à coup de l'être, soyez sûr qu'elle a quelque chose à cacher.* (Latena.)

Est-on sot, *étourdi*, prend-on mal ses mesures,
On pense en être quitte en accusant le sort.
LA FONTAINE.

‖ Qui est dit ou fait étourdiment, sans réflexion, sans attention : *Une réponse* ÉTOURDIE. *Une conduite* ÉTOURDIE.

— Fam. Un peu troublé par un commencement d'ivresse : *J'ai bu un verre de vin, et m'en voilà tout* ÉTOURDI. *Lorsque j'ai fumé un cigare, j'en suis comme* ÉTOURDI.

— Substantiv. Personne étourdie, qui agit avec étourderie : *C'est un petit* ÉTOURDI, *un franc* ÉTOURDI. *On rencontre dans ce monde une foule d'*ÉTOURDIS. (Duclos.) *L'*ÉTOURDI *ne calcule ni ne mesure ses mouvements.* (Csse de Bradi.) *Les* ÉTOURDIS *ont un heureux défaut : ils se désolent aisement, mais ils n'ont pas même le temps de se consoler, tant il leur est facile de se distraire.* (A. de Musset.)

Chez une prude, un *étourdi* peut plaire.
VOLTAIRE.

Attends, bel *étourdi*, que les rides de l'âge
Mûrissent ta raison, sillonnant ton visage.
VOLTAIRE.

— Loc. adv. *A l'étourdie*, D'une manière étourdie, avec étourderie : *Cette affaire est importante, il ne faut point y aller* À L'ÉTOURDIE. (Acad.) *Il ne faut pas adopter une carrière* À L'ÉTOURDIE. (Buff.) *On ne voit jamais sans effroi des jeunes gens inexpérimentés se jeter* À L'ÉTOURDIE *dans une carrière qui les condamne à la perfection, comme la magistrature et le sacerdoce.* (J. Sandeau.)

Entre les pattes d'un lion,
Un rat sortit de terre assez *à l'étourdie.*
LA FONTAINE.

— **Syn. Étourdi, confondu, consterné,** etc. V. CONFONDU.

— **Étourdi, écervelé, évaporé, éventé.** V. ÉCERVELÉ.

— **Étourdie (à l'), étourdiment.** La locution adverbiale *à l'étourdie* exprime une étourderie moins grande, moins personnelle que l'adverbe *étourdiment;* celui qui agit *étourdiment* fait penser qu'il est vraiment étourdi; celui qui agit *à l'étourdie* s'expose seulement à ce qu'on le compare à un étourdi; s'il ne l'est pas, il en a les manières.

— **Antonymes.** Posé, prévoyant, prudent, raisonnable, réfléchi, sage, sérieux, grave.

Étourdi (L') ou les **Contre-temps**, comédie en cinq actes et en vers, de Molière, représentée à Lyon en 1653, et à Paris en 1658, sur le théâtre du Petit-Bourbon. Cette date seule est un enseignement pour les auteurs pressés de se produire : Molière, en effet, n'avait pas moins de trente-six ans quand il se hasarda à faire représenter à Paris sa première comédie. Cependant, depuis vingt ans il étudiait la scène en qualité d'acteur; il avait fait de fortes études classiques, et il était Molière! Quelle leçon de conscience artistique! C'est que l'audace ne se compose guère que de présomption ou d'ignorance; c'est tout un. La modestie de ce grand homme se remarque encore dans le choix de son sujet : c'est aux Italiens, à l'*Innavvertito* de Barbieri qu'il emprunte son sujet, ou peut être à l'*Emilia* de Groto; c'est du moins l'avis des commentateurs, heureux de cette belle découverte. On sait la réponse de Molière : « Je prends mon bien où je le trouve, » disait-il. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'auteur des *Précieuses* n'ose encore faire acte d'indépendance; il sacrifie au mauvais goût du moment, il n'attaque point encore les mœurs de son siècle; mais il achète, à force de talent, le droit de doter son pays d'admirables chefs-d'œuvre; car il faut bien qu'on sache que cette comédie réputée médiocre aujourd'hui, était, après le *Menteur* de Corneille, une des meilleures de la scène française; et M. Aimé Martin n'a rien exagéré en écrivant : « Tout ce qui est remarquable dans l'*Etourdi*, la mise en scène, la rapidité du dialogue, la force comique de quelques situations, le feu et le coloris de plusieurs scènes, tout ce qui, en un mot, promettait un homme de génie, appartient à Molière. »

L'analyse de l'*Etourdi* peut se faire en quelques mots. Lélie aime une jeune esclave appelé Célie, mais il a un rival dans son ami Léandre, et il s'agit de la lui enlever. Malheureusement il n'a pas d'argent pour racheter la belle; il faut donc s'en procurer ou aviser à quelqu'autre moyen; de là l'intervention de Mascarille, son valet, un fripon fieffé; de là encore mille combinaisons imaginées par ce dernier et détruites involontairement par l'étourderie de son maître. C'est sur ce canevas que Molière a su déployer cette étonnante fécondité d'imagination que personne aujourd'hui ne songe à lui dénier.

Étourdis (LES), comédie en trois actes et en vers, par Andrieux, représentée sur le Théâtre-Italien le 14 décembre 1787. Cette pièce, dont l'intrigue repose sur une donnée très-simple, obtint un franc succès. Un jeune homme, de connivence avec son ami et son valet, se fait passer pour mort, dans l'espoir que son oncle payera ses dettes. La présence d'une jeune fille fait naître l'intérêt sentimental qui est de rigueur dans toute fiction dramatique. Le moyen dont se servent les jeunes écervelés n'est pas d'une stricte délicatesse, mais il rentre dans les usages de l'ancien théâtre, qui n'y regardait pas de si près. Prévoyant le reproche d'immoralité, l'auteur a voulu répondre d'avance à cette critique, par la contexture même de sa comédie. Le neveu n'est pas, à proprement parler, dans le secret du mensonge qu'on a fait à son oncle et du chagrin qu'on lui a causé. Il répète plusieurs fois que jamais il ne se serait prêté à cette ruse. Le faux — car il y a un faux — est mis sur le compte du valet. Contentons-nous de cette explication, faute de mieux, et admettons, si l'on veut, qu'il est permis aux valets d'être fripons. L'oncle, lui, est un brave homme, qui prend d'ailleurs lui-même assez bien sa revanche, quand il a découvert une fois le stratagème; les réprimandes qu'il adresse à sa fille et à Folleville sont d'un ton noble, élevé et tendre en même temps, qui range tout à fait le spectateur de son côté. Enfin le titre même de la pièce plaide les circonstances atténuantes.

« Au milieu de toutes ces pauvretés, dit La Harpe, que par malheur on appelle de la littérature, un ouvrage d'un mérite réel est une bonne fortune assez rare. Vous en aurez pourtant un de cette espèce, et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est au Théâtre-Italien. M. Andrieux a donné les *Etourdis*, comédie en trois actes et en vers, qui a beaucoup de succès, et qui est faite pour en avoir toujours. Ce n'est pas du comique de caractère, mais c'est du comique de détail, qui est de fort bon goût. L'auteur a tiré de ce fonds si mince une foule de scènes dont l'invention et l'effet sont comiques. Un dialogue facile et vrai, d'une gaieté soutenue, sans jargon, sans quolibets, sans faux esprit, un style ingénieux et naturel, plein de jolis vers et de saillies très-plaisantes; un développement aisé et clair; des personnages qui ont tous la physionomie et le langage qui leur est propre; assez d'intérêt pour un ouvrage de ce genre, et fondé principalement sur le rôle d'une jeune personne qui a la sensibilité douce et naïve de son âge : voilà ce qui doit distinguer cette comédie de la foule des bagatelles éphémères. C'est, sans contredit, la plus jolie que nous ayons vue depuis les *Fausses infidélités*, et la seule qui soit écrite de manière à être lue avec plaisir. » (*Correspondance littéraire.*)

« La comédie des *Etourdis*, dit M. Thiers dans son discours de réception à l'Académie, est incontestablement la meilleure production dramatique de M. Andrieux, parce qu'il l'a composée en présence même du modèle. C'est toujours ainsi qu'un auteur rencontre son chef-d'œuvre. C'est ainsi que Le Sage a créé *Turcaret*, Piron la *Métromanie*, Picard les *Marionnettes.* Ils représentaient ce qu'ils avaient vu de leurs yeux. Ce qu'on a vu, on le peint mieux, cela donne la verve du style. M. Andrieux n'a pas autrement composé les *Etourdis.* »

Le peintre des *Etourdis* a été heureux : esprit, gaieté, bon goût, élégance et franchise dans la versification se rencontrèrent sous sa plume légère et vive. Plusieurs de ses vers sont restés proverbes, entre autres celui-ci :

Il en coûte bien cher pour mourir à Paris!

La comédie des *Etourdis* ou du *Mort supposé* fut reprise avec succès en 1792.

ÉTOURDIMENT adv. (é-tour-di-man — rad. *étourdi*). D'une manière étourdie, avec étourderie : *Il ne faut pas se presser d'étaler* ÉTOURDIMENT *ce qu'on sait.* (J.-J. Rouss.) *La médisance dit* ÉTOURDIMENT *le mal dont elle n'est pas sûre et se tait sur le bien qu'elle sait.* (Rivarol.) *On se lie d'amitié, on se marie, on trafique, on vote* ÉTOURDIMENT; *puis l'on s'en prend au sort, en attendant qu'après avoir joué* ÉTOURDIMENT *son bonheur dans cette vie et dans l'autre on s'en prenne à Dieu.* (Cesse de Bradi.)

— **Syn. Étourdiment, à l'étourdie.** V. ÉTOURDI.

ÉTOURDIR v. a. ou tr. (é-tour-dir — V. l'étym. à la partie encycl.). Causer dans le cerveau une sorte d'ébranlement qui suspend ou trouble les fonctions des sens : ÉTOURDIR *quelqu'un en le frappant à la tête.*

— Assourdir, fatiguer par un grand bruit : *Cessez vos criailleries; vous nous* ÉTOURDISSEZ. *Je relis l'*Iliade : *ce tintamarre des dieux, des hommes, des chevaux, des chariots m'*ÉTOURDIT. (Mme du Deffant.)

Trop de fracas nous *étourdit.*
PANARD.

‖ Incommoder, fatiguer par des choses ennuyeuses et souvent répétées : *N'écoutons pas les vanteries ridicules dont il arrive assez ordinairement que la noblesse* ÉTOURDIT *le monde.* (Boss.) ‖ On dit aussi ÉTOURDIR LES OREILLES dans le même sens.

— Fam. Troubler un peu le cerveau par un commencement d'ivresse : *Ce petit verre m'*A ÉTOURDI. Certains parfums nous ÉTOURDISSENT. *L'éléphant aime la fumée du tabac; mais elle l'*ÉTOURDIT *et l'enivre.* (Buff.)

— Fig. Jeter dans la stupéfaction, dans un étonnement qui ôte la réflexion, dans un trouble moral qui diminue l'intelligence ou la perception : *Cette nouvelle m'*A ÉTOURDI. *Il est rare qu'un gueux qui s'enrichit ne se laisse point* ÉTOURDIR *de la possession de ses richesses.* (Le Sage.) *Le premier consul voulut accabler la France de satisfactions de tout genre, l'*ÉTOURDIR, *l'enivrer à force de résultats extraordinaires.* (Thiers.)

. . . . . Pour un temps les extrêmes douleurs
Etourdissent l'esprit et restreignent les pleurs.
MAIRET.

— Absol. : *Le vin pris avec excès* ÉTOURDIT. *Le bruit du canon, des cloches, des tambours, des voitures* ÉTOURDIT. *Les mauvais exemples peuvent entrainer; les mauvais discours du libertinage et de l'impiété peuvent* ÉTOURDIR. (Mass.) *Le tourbillon du monde* ÉTOURDIT *toujours, et la solitude ennuie quelquefois.* (Volt.)

— *Etourdir la grosse faim*, La calmer un peu en prenant quelques aliments.

— *Etourdir la douleur*, La rendre moins vive, sans en supprimer la cause : *Ce remède ne guérit pas, il ne fait qu'*ÉTOURDIR *la douleur.* (Acad.) ‖ Distraire l'esprit pour qu'il soit moins occupé de ses chagrins : *Il va à la promenade, il voit le monde, pour* ÉTOURDIR *sa douleur.* (Acad.)

— Art culin. Cuire à demi : ÉTOURDIR *une volaille.* ‖ *Étourdir l'eau*, La chauffer un peu, la dégourdir.

S'étourdir v. pr. Se causer un étourdissement : *Ne mangez pas jusqu'à être appesanti, ne buvez pas jusqu'à vous* ÉTOURDIR. (Franklin.)

— Se préoccuper, se monter la tête, se troubler : S'ÉTOURDIR *de vaines chimères.*

— S'abandonner volontairement à des distractions pour détourner son esprit d'une préoccupation importune; se faire volontairement illusion : *Chercher à* S'ÉTOURDIR. *Se jeter dans la débauche pour* S'ÉTOURDIR. *La grandeur et la gloire? Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort? Non, je ne puis plus soutenir ces grandes paroles par lesquelles l'arrogance humaine tâche de* S'ÉTOURDIR *elle-même pour ne pas apercevoir son néant.* (Boss.) *Regardez un peu ce faux brave : vous verrez qu'en faisant de beaux raisonnements sur l'immortalité de l'âme, il cherche à* S'ÉTOURDIR *sur la crainte de la mort.* (La Rochef.) *Se taire, dissimuler,* S'ÉTOURDIR, *tous ces palliatifs de la faiblesse ou du crime ne seront jamais que de fatales aggravations.* (Mirab.)

— **Encycl.** Linguist. L'origine du mot *étourdir* est controversée. Plusieurs philologues le font venir du bas latin *stordatus*, étourdi. Le président Fauchet, dans son livre de l'*Origine des chevaliers*, croit qu'*étourdi* vient du vieux français *étour, estor, estour, estor*, que l'on rencontre souvent dans les anciens auteurs avec le sens de combat, mêlée. *Etourdi* désignerait donc celui qui, dans les *étours*, était affaibli et comme endormi à force de coups. Cette conjecture n'est peut-être pas la moins plausible. Ménage recourt au latin classique *stolidus*, le même que le grec *sthaltheis* et le sanscrit *sthalithas*, de la racine *sthal*, fixer, amasser, disposer; mais la forme ne convient nullement. Chevallet compare l'allemand *stutzig* et *bestürzt*, étourdi, abasourdi, comme serait quelqu'un qui tomberait d'un lieu élevé, et les fait venir l'un et l'autre de *sturtzen, stürtzen*, tomber du haut, se précipiter, suédois *stœrta*, hollandais *storten*, danois *styrte.* C'est ainsi, en effet, que nous disons en français : *J'en suis tombé de mon haut*, pour *J'en ai été fort étonné;* mais la forme ne convient pas non plus. L'espagnol et le portugais ont *aturdir*, étourdir, qui indique un radical *turd*, que Covarrubias rattache à *turdus*, grive, prise ici comme un type de sottise. On sait que cet oiseau, qui arrive par troupes dans les pays vignobles, en Bourgogne particulièrement, lorsque le raisin est mûr, est très-friand du fruit de la vigne, sur lequel il prélève une dîme abondante; on sait aussi qu'après s'en être gorgé avec une avidité gloutonne, il ne voit plus et n'entend plus; il est tout *étourdi*, il est ivre. De là ce dicton : *Soûl comme une grive*, locution qui se trouve finement rappelée par notre spirituelle épistolaire : « Il y avait l'autre jour, dit Mme de Sévigné, une dame qui, au lieu de dire ce qu'on dit d'une grive : « Elle » est soûle comme une grive, » disait que Mme la présidente était *sourde* comme une grive; cela fit rire. » Diez approuve cette étymologie, qui paraît également probable à Littré. *Étourdi* signifierait ainsi : Rendu sot comme la grive.

ÉTOURDISSANT (é-tour-di-san) part. prés. du v. Etourdir : *Clameurs nocturnes* ÉTOURDISSANT *les voisins.*

ÉTOURDISSANT, ANTE adj. (é-tour-di-san, an-te — rad. *étourdir*). Qui étourdit, qui est propre à étourdir : *Bruit* ÉTOURDISSANT. *Clameurs* ÉTOURDISSANTES. *Musique* ÉTOURDISSANTE. ‖ Fatigant, importun par la continuité : *Mieux vaut l'*ÉTOURDISSANT *caquetage d'un sot que la méditation profonde et muette du génie.* (E. Sue.)

— Fig. Extraordinaire, inattendu, merveilleux, propre à causer de la stupéfaction : *Nouvelle* ÉTOURDISSANTE. *Paradoxe* ÉTOURDISSANT. *Succès* ÉTOURDISSANT. *Toilette* ÉTOURDISSANTE. *Il est d'une bêtise* ÉTOURDISSANTE. *C'est un homme* ÉTOURDISSANT *d'esprit. Le bal n'est plus un bal s'il ne permet pas l'étalage des costumes* ÉTOURDISSANTS. (E. Texier.)

ÉTOURDISSEMENT s. m. (é-tour-di-se-man — rad. *étourdir*). Etat d'une personne étourdie, ébranlement du cerveau qui suspend ou trouble les perceptions des sens : *Un coup violent à la tête produit toujours un* ÉTOURDISSEMENT.

— Fig. Grand trouble, stupéfaction, étonnement extrême : *Le premier* ÉTOURDISSEMENT *passé, on parvint à calmer sa douleur.* (Acad.) ‖ Dérangement, trouble des facultés causé par une situation inespérée : *La grandeur cause toujours quelque* ÉTOURDISSEMENT. ‖ Action de s'étourdir, de se détourner, de se distraire d'une idée importune : *L'*ÉTOURDISSEMENT *est plus facile à rencontrer que la résignation.*

— Pathol. Vertige, état dans lequel il semble au malade que tous les objets tournent autour de lui : *Une extrême élévation cause souvent des* ÉTOURDISSEMENTS. *M. de Grignan a eu des* ÉTOURDISSEMENTS *qui nous ont fait peur.* (Mme de Sév.)

— Art vétér. Maladie qui fait tournoyer les bestiaux.

ÉTOURDISSEUR, EUSE s. (é-tour-di-seur, eu-ze — rad. *étourdir*). Personne qui étourdit : *Faites taire ces tapageurs, ces* ÉTOURDISSEURS. ‖ Peu usité.

ÉTOURNEAU s. m. (é-tour-nô — lat. *sturnellus*, diminutif de *sturnus*, étourneau, qui se rattache peut-être à *stara*, nom de l'étoile en védique, latin *stella*, sans doute de *star*, répandre, étendre, ce qui est étendu, répandu à la voûte du ciel. L'étourneau serait ainsi nommé de ses taches étoilées). Ornith. Genre de passereau conirostre voisin des troupiales : *Les* ÉTOURNEAUX *ne vont que par bandes.* (Acad.) *Les* ÉTOURNEAUX *sont tellement nés pour la société, qu'ils ne vont pas seulement de compagnie avec ceux de leur espèce, mais encore avec des espèces différentes.* (Buff.) *Les* ÉTOURNEAUX *sont des oiseaux gracieux et d'un naturel pétulant.* (F. Gérard.) ‖ On les appelle aussi SANSONNETS.

— Fam. Personne légère, étourdie, inconsidérée : *Répondre comme un* ÉTOURNEAU. *Taisez-vous, petit* ÉTOURNEAU.

— *Vous êtes un bel étourneau pour jaser.* Se dit à un jeune homme qui se mêle à une conversation au-dessus de sa capacité ou en dehors de sa compétence, par allusion à la faculté de parler dont jouissent les étourneaux lorsqu'ils ont été dressés.

— Manége. Cheval dont le poil est d'un gris jaunâtre. ‖ Adjectiv. : *Cheval* ÉTOURNEAU.

— **Encycl.** Les *étourneaux* sont des passereaux conirostres, à formes sveltes et allongées; la tête est petite; le bec conique, de même longueur que la tête, à mandibule supérieure un peu arquée, recouvrant l'inférieure, qui est un peu plus courte; les narines sont recouvertes en dessus par une membrane voûtée; les ailes sont pointues, les jambes emplumées, les tarses écailleux, les doigts, à l'exception du pouce, qui est robuste, terminés par des ongles faibles et petits; la queue large et légèrement échancrée.

Les *étourneaux* ont généralement des couleurs sombres et métalliques, agréablement mouchetées, chez les mâles, de fauve ou de gris, et, dans quelques espèces exotiques, de rouge, de jaune ou de blanc. Ils sont répandus dans toutes les parties du globe, et vivent en troupes nombreuses dans les bois, les prairies et les jardins. Dans certaines contrées, ils sont sédentaires. Souvent aussi ils voyagent en bandes serrées. On les voit arriver dans nos climats au premier printemps, et ils s'en vont assez tard à l'automne. Quand le froid n'est pas très-vif, il en reste quelques-uns, qui se réfugient, comme les moineaux, dans des trous, où ils se disputent les meilleures places. Les autres reviennent de très-bonne heure; on commence à les revoir dans le courant de février. Ce sont des oiseaux d'un aspect assez gracieux; les femelles ne diffèrent des mâles que par des taches moins nombreuses. Les *étourneaux* ont un naturel d'une pétulance qui est passée en proverbe. Ils se livrent, le soir, avant de rentrer, à des évolutions assez curieuses, se réunissant en carré, en triangle, en rond ou en ovale, et chacun cherchant à se placer au centre. Ces particularités sont depuis longtemps connues; Pline les décrit en détail. Ils se nourrissent d'insectes, de vers, de petits mollusques, de petits fruits charnus ou même de graines. On les voit quelquefois suivre le bétail, pour chercher dans les fientes les semences échappées à la digestion. Leur chant est un gazouillement perpétuel, varié par des cris aigus et prolongés. Du reste, ils s'apprivoisent facilement.

Ce genre comprend une dizaine d'espèces, dont deux seulement habitent l'Europe; encore même une seule y est-elle très-répandue : c'est l'*étourneau* commun, appelé *sansonnet.* Cet oiseau, dont la longueur totale est de 22 centimètres, a tout le plumage d'un noir lustré avec des reflets verts et pourprés, moins apparents en hiver; le dessus du corps est marqué de très-petits points blanc roussâtre; le bec et les pieds sont jaunâtres. La femelle porte sur son plumage de nombreuses mouchetures blanches. Cet oiseau est très-commun partout. Il offre quelques altérations accidentelles, qui constituent dans l'espèce autant de variétés; tels sont les *étourneaux* blanc, gris, jaunâtre, etc. Il se tient de préférence dans les marais, où il se retire vers la fin du jour, pour passer la nuit dans les lieux bas, au milieu des roseaux. Il est assez percheur. Essentiellement omnivore, il est sédentaire ou erratique, suivant qu'il trouve ou non une alimentation suffisante. Dans le midi de la France, il cause souvent des dégâts considérables dans les récoltes de raisin; il est aussi fort avide d'olives noires et de figues. Souvent il suit les troupeaux et les débarrasse des taons, des asiles, des stomoxes, des mouches et autres insectes qui les tourmentent. Il est donc tantôt utile, tantôt nuisible, suivant les localités et les saisons.

Dès le commencement du printemps, les *étourneaux* se séparent pour s'apparier, et se livrent des combats pour la possession des femelles. Le couple s'établit dans le creux d'un arbre ou d'un mur, sous les toits, dans les tours ou les clochers, quelquefois même dans les colombiers. Le nid est formé assez négligemment de paille, de mousse ou d'herbes. La femelle y dépose cinq ou six œufs grisâtres, nuancés de vert. Les *étourneaux* font deux couvées par an, et le mâle partage avec la femelle les soins de l'incubation. Les petits ont un plumage terne et ne prennent qu'à la seconde mue leur livrée

d'adulte; jusqu'alors, on pourrait les prendre pour de jeunes merles. On élève les *étourneaux* très-facilement en captivité, surtout si on les a pris jeunes; ils peuvent vivre ainsi une dizaine d'années. On les nourrit de mie de pain, de chènevis pilé, de cœur de mouton, etc. Ils sont quelquefois sujets à des convulsions qui ressemblent à des attaques d'épilepsie. L'*étourneau* paraît s'attacher aux personnes qui prennent soin de lui et leur témoigne sa joie en battant des ailes. Il mime et gesticule avec beaucoup de vivacité; sa voix est souple, et il articule bien plus distinctement que les perroquets. Aussi apprend-il sans peine à siffler des airs et à prononcer des phrases assez longues. On raconte qu'un perruquier d'une ville d'Angleterre avait un *sansonnet* qui articulait si bien les mots *get up, sir* (levez-vous, monsieur), que les visiteurs prenaient quelquefois sa voix pour celle d'un enfant. F. Gérard rapporte une autre anecdote à peine croyable : une veuve de Saint-Gall avait un *étourneau* qui récitait sans faute le *Pater* en allemand, à force de l'avoir entendu répéter.

On fait la chasse aux *étourneaux*, surtout vers le temps des vendanges, parce qu'ils sont alors très-gras. On les prend au piége ou au filet; mais, pour rendre cette chasse plus amusante, on lâche au milieu d'eux, quand ils volent par bandes, deux oiseaux de proie, qui emportent une corde engluée; ces oiseaux, en se mêlant à la troupe, ne manquent pas d'empêtrer beaucoup d'*étourneaux*, que la glu lie à la corde, et bientôt les ravisseurs retombent à terre avec leur capture. On peut aussi les tirer au fusil, et, comme ils ont l'habitude de voler en cercle et en criant autour de ceux d'entre eux qui tombent morts ou blessés, on peut tirer plusieurs fois de suite sur la même bande et en abattre un certain nombre. Au reste, la chasse aux *étourneaux* n'est guère qu'un amusement; elle n'a une certaine utilité que là où ils sont nuisibles, comme nous l'avons dit plus haut, et où l'on cherche à les détruire. La chair du *sansonnet* est sèche, dure et de mauvais goût; on assure, mais c'est sans doute un préjugé, qu'elle devient meilleure si l'on a soin d'arracher la langue de l'oiseau aussitôt après l'avoir tué. Quoi qu'il en soit, il paraît que les anciens l'estimaient beaucoup; en médecine, elle était réputée un bon spécifique contre l'épilepsie.

L'*étourneau unicolore* habite le midi de l'Europe et le nord de l'Afrique. Il ressemble beaucoup, par l'aspect et par les mœurs, à l'*étourneau* commun, avec lequel il se mêle souvent. Il vit par troupes et se rapproche souvent des habitations; mais il affectionne surtout les rochers et niche dans leurs fentes; le matin il se tient sur les cactus, où il gazouille continuellement, attendant que le brouillard soit dissipé pour se répandre dans la plaine. Parmi les espèces exotiques, nous citerons l'*étourneau-pie* du Bengale, et l'*étourneau verdâtre* de Van-Diémen. Toutes les autres espèces habitent l'Amérique. Moins percheuses que celles de l'ancien monde, elles se tiennent presque constamment à terre. L'*étourneau à palatine rouge* est répandu au Chili, au Pérou et aux environs du détroit de Magellan. Il a l'habitude de s'élever dans les airs perpendiculairement, en chantant, comme les alouettes; il niche dans de petites fosses creusées à la surface du sol. L'*étourneau rouge* a une vie plus aquatique que les autres espèces.

ÉTOUTEAU s. m. (é-tou-tô). Techn. Syn. d'ÉTOQUIAU.

ÉTOUVY, village et comm. de France (Calvados), cant. de Bény-Bocage, arrond. et à 54 kilom. de Vire.; 149 hab. Ce village occupe, dit-on, l'emplacement d'une station romaine. Les restes de grands édifices et les débris de toute sorte que l'on a plusieurs fois découverts en creusant le sol portent à croire qu'Etouvy fut jadis un bourg important. L'église renferme plusieurs dalles funéraires couvertes d'inscriptions.

ÉTOUY, village et commune de France (Oise), cant., arrond. et à 6 kilom. de Clermont; 737 hab. Fabrication de papier et carton. Le chœur de l'église est soutenu extérieurement par de larges contre-forts carrés portant diverses inscriptions, notamment les suivantes : *Remord de mor retarde joye; Espérance m'abuse.* Dans une chapelle se voient les statues, de grandeur naturelle, d'un seigneur et de sa femme, dont les têtes sont finement sculptées.

ÉTRAIN s. m. (é-train). Mar. Côte plate et sablonneuse.

ÉTRAMÉE s. f. (é-tra-mé). Comm. Sorte de toile d'étoupe fabriquée en Picardie.

ÉTRAMPAGE s. m. (é-tran-pa-je — rad. *étramper*). Agric. Action ou manière de varier à volonté la profondeur du sillon que l'on creuse, en enfonçant plus ou moins le soc de la charrue. ‖ Série de trous pratiqués sur l'âge de la charrue, pour indiquer la quantité dont le soc est enfoncé dans la terre. ‖ On dit aussi ÉTRAMPURE.

ÉTRAMPER v. n. ou intr. (é-tran-pé — du préf. *é*, et de *tremper*, pris pour enfoncer). Agric. Enfoncer plus profondément le soc de la charrue dans la terre : *Chaque soc a son écrou qui* ÉTRAMPE *et détrempe particulièrement.* (F. de Neufchâteau.)

ÉTRANGE adj. (é-tran-je — lat. *extraneus;* de *extra*, hors, dehors. Cette préposition correspond exactement au sanscrit *uttara*, qui est comme le comparatif de la préposition *ut*, hors de, la même que le latin *ex.* On a ajouté à la forme simple *ut* la désinence du comparatif, *taras, tara, taran*, en grec *teros, tera, teron*, en latin *terus, tera, terum* ou *terior, terior, terius*, en français *térieur*). Qui s'écarte de l'usage, de la règle ordinaire, qui est singulier, bizarre : *Il n'y a rien d'*ÉTRANGE *dans le monde que le vice.* (Anthistène.) *N'est-il pas* ÉTRANGE *qu'un ambitieux soit capable de plus grandes choses que les autres?* (Bourdal.) *Oh! l'*ÉTRANGE *chose que d'avoir affaire à des bêtes!* (Mol.) *Si on ne le voyait pas de ses yeux, pourrait-on s'imaginer l'*ÉTRANGE *disproportion que le plus ou le moins de pièces de monnaie met entre les hommes?* (La Bruy.) *Le code des prêtres est surchargé de lois* ÉTRANGES, *destructives des lois naturelles.* (B. Const.) *La papauté présente le phénomène* ÉTRANGE *d'un Etat fondé uniquement sur la mendicité.* (A. Blanqui.)

L'homme est, dans ses écarts, un *étrange* problème.
ANDRIEUX.

Souvent dans ses desseins Dieu suit d'*étranges* voies.
V. HUGO.

Chose *étrange* de voir comme avec passion
Un chacun est chaussé de son opinion!
MOLIÈRE.

‖ Bizarre, singulier dans son caractère, sa conduite ou ses opinions : *Je vous trouve bien* ÉTRANGE.

. . . . . . Les femmes sont *étranges!*
D'esprit et de sottise incroyables mélanges!
PONSARD.

‖ Extraordinaire et blâmable : *Je trouve fort* ÉTRANGE *qu'il se mêle de mes affaires. Ne trouvez pas* ÉTRANGE *que je vienne vous demander ce service.*

— S'employait autrefois pour Etranger : *Les nations* ÉTRANGES.

Messire Jean, est-ce quelqu'un d'*étrange?*
Que craignez-vous? Hé quoi! qu'il ne vous mange?
LA FONTAINE.

Peu de nos chants, peu de nos vers
Par un encens flatteur amusent l'univers,
Et se font écouter des nations *étranges.*
LA FONTAINE.

— s. m. Chose étrange : *Le christianisme, toujours en garde contre toute la nature, recherche l'*ÉTRANGE, *le paradoxal.* (Renan.)

— **Syn. Étrange, bizarre, extraordinaire, singulier.** V. BIZARRE.

ÉTRANGÉ, ÉE (é-tran-jé) part. passé du v. Etranger. Eloigné de sa demeure, de sa retraite ordinaire : *Animal* ÉTRANGÉ.

ÉTRANGEMENT adv. (é-tran-je-man — rad. *étrange*). D'une manière étrange ou excessive : *Il est* ÉTRANGEMENT *vêtu. Je le trouve* ÉTRANGEMENT *vieilli. Le cœur de l'homme est* ÉTRANGEMENT *penchant à la légèreté, au changement, aux promesses, aux biens.* (Pasc.) *Les gouvernements s'abuseraient* ÉTRANGEMENT *s'ils pensaient que « l'ordre qui règne en Europe » est aussi réel qu'il est apparent.* (E. de Gir.)

Les maîtres, sans mentir, sont *étrangement* faits!
C. D'HARLEVILLE.

ÉTRANGER, ÈRE adj. (é-tran-jé, è-re — rad. *étrange*). Qui n'est pas du même pays, du même lieu, de la même nation; qui appartient à d'autres peuples, à d'autres gouvernements : *Peuple, gouvernement* ÉTRANGER. *Nations, puissances* ÉTRANGÈRES. *Lois, coutumes* ÉTRANGÈRES. *Domination* ÉTRANGÈRE. *Langues* ÉTRANGÈRES. *Plantes* ÉTRANGÈRES. *L'adoption dans une langue des mots* ÉTRANGERS *ne saurait se faire avec trop de précaution.* (Volt.) *Doutera-t-on que ce soit un bien d'ajouter aux jouissances propres d'un climat celles qu'on peut tirer des climats* ÉTRANGERS? (Raynal.) *Les plantes* ÉTRANGÈRES *nous lient avec les nations d'où elles viennent; elles transportent parmi nous quelque chose de leur bonheur et de leur soleil.* (B. de St-P.) *Heureux celui qui ne connait rien au delà de son horizon, et pour qui le village voisin même est une terre* ÉTRANGÈRE. (B. de St-P.) *La haine du joug* ÉTRANGER *est toujours une vertu chez les peuples.* (Bignon.) *Ce qui est amené par les baïonnettes* ÉTRANGÈRES *est nécessairement odieux à une nationalité.* (J. Favre.) *Le jésuite français fait abstraction de son origine : il prête serment d'obéissance absolue à un supérieur* ÉTRANGER. (Dupin.) *De toutes les fautes, l'appel à l'intervention* ÉTRANGÈRE *est la plus funeste et la plus criminelle.* (A. Blanc.) *Voyagez; les préjugés sont comme les plantes, qui perdent leur force sous un ciel* ÉTRANGER. (De Lévis.)

Rome, par une loi que rien ne peut changer,
N'admet avec son sang aucun sang *étranger.*
RACINE.

— Par ext. Qui n'appartient pas au même corps, qui n'a pas avec lui des liens de famille, de relation ou d'association : *L'Académie n'admet que rarement dans ses séances des personnes* ÉTRANGÈRES. *Les familles très-unies n'aiment pas les figures* ÉTRANGÈRES. *Nul homme n'est* ÉTRANGER *à un autre homme.* (Boss.) ‖ Qui n'a pas les mêmes habitudes, les mêmes mœurs, les mêmes sentiments : *L'éloignement des temps nous rend notre propre nation* ÉTRANGÈRE. (Duclos.) *Pour juger équitablement le monde, il ne faut pas lui être devenu par trop* ÉTRANGER. (Mme E. de Gir.)

— Qui n'appartient pas, qui n'est pas propre à la personne ou à la chose, qui est emprunté, pris ailleurs : *Aucun animal n'aime comme l'homme à se parer des dépouilles* ÉTRANGÈRES. *Les sens nous mettent en relation avec les corps et les phénomènes* ÉTRANGERS. *La fécule nourrit parfaitement, et d'autant mieux qu'elle est moins mélangée de principes* ÉTRANGERS. (Brill.-Sav.)

Mais comment de la greffe expliquer le mystère?
Comment l'arbre, adoptant une plante *étrangère*,
Peut-il, fertilisé par ces heureux liens,
Porter des fleurs, des fruits qui ne sont pas les siens?
DELILLE.

‖ Extérieur, qui n'appartient pas à la nature, à l'essence de quelqu'un ou de quelque chose : *Un épisode* ÉTRANGER *au sujet. L'homme est si malheureux qu'il s'ennuierait même sans aucune cause* ÉTRANGÈRE *d'ennui.* (Pasc.) *Dans la solitude, l'âme dépose les illusions* ÉTRANGÈRES *qui la troublent.* (B. de St-P.) *Il n'y a pas de distinction qui nous soit plus* ÉTRANGÈRE *que celle que nous tenons de nos aïeux.* (J. de Maistre.) *Les lignes arrêtées, inflexibles, les formes rigoureuses de l'architecture grecque et romaine sont* ÉTRANGÈRES *à la nature.* (Lamenn.) *La notion de contrat n'est pas entièrement* ÉTRANGÈRE *au régime monarchique.* (Proudh.) *Il ne se peut que notre vie soit* ÉTRANGÈRE *au Dieu législateur et rémunérateur.* (J. Simon.) *Rien de ce qui se rattache à la vie humaine n'est* ÉTRANGER *à la science sociale.* (T.-N. Bernard.) *Rien de ce qui tient à l'humanité ne peut être* ÉTRANGER *à l'homme.* (L'abbé Bautain.)

— Fig. Qui se tient éloigné de quelque chose, qui n'y prend point de part : *Rester* ÉTRANGER *à la politique. Nul homme de bien ne peut rester* ÉTRANGER *à la cause commune.* (Bignon.) ‖ Qui n'est pas instruit, qui n'est pas au courant de quelque chose : *Les personnes les plus* ÉTRANGÈRES *à la peinture sentent les beautés de ce tableau.* (Acad.) *L'Arya,* ÉTRANGER *aux connaissances les plus élémentaires de l'astronomie, ne pouvait s'expliquer comment le soleil disparait du firmament.* (A. Maury.) ‖ Qui est ignoré, inconnu : *La science philologique m'est complétement* ÉTRANGÈRE. *Ce visage ne m'est pas* ÉTRANGER. *Si la lumière, en tant qu'elle affecte la sensibilité générale, n'est pas entièrement* ÉTRANGÈRE *aux aveugles, il n'en est pas moins vrai qu'elle leur est tout à fait inconnue dans ses rapports avec le sens de la vue.* (Dufau.) ‖ Qui est inusité, éloigné des habitudes, des sentiments de quelqu'un : *L'envie n'est* ÉTRANGÈRE *à aucun cœur humain.*

...La haine aux grands cœurs fut toujours *étrangère.*
D'AVRIGNY.

— Politiq. *Affaires étrangères*, Ensemble des rapports de l'Etat avec les pays étrangers : *Le ministre, le ministère, le département des* AFFAIRES ÉTRANGÈRES. ‖ Ministère des affaires étrangères : *Etre chargé des* AFFAIRES ÉTRANGÈRES. *Passer des* AFFAIRES ÉTRANGÈRES *à l'intérieur.*

— B.-arts. *Lumière étrangère*, Lumière qui a sa source distincte de la source principale, comme est celle d'un flambeau dans un sujet éclairé par la lune.

— Méd. *Corps étranger*, Corps qui s'introduit ou se développe contre nature dans les organes : *Les vers qui s'engendrent dans les abcès, le sable qui se forme dans les reins, les esquilles d'os sont des corps* ÉTRANGERS. (Acad.)

— Substantiv. Personne étrangère, qui n'est pas du même pays : *Les Perses étaient honnêtes, civils, libéraux envers les* ÉTRANGERS, *et ils savaient s'en servir.* (Boss.) *Chez les anciens,* ÉTRANGER *était synonyme d'ennemi.* (De Bonald.) *Quoi de plus opposé à la nature et à ses lois que le nom d'*ÉTRANGER? *Ne sommes-nous pas tous frères? et comment le frère serait-il* ÉTRANGER *au frère?* (Lamenn.) *Tout* ÉTRANGER *est traité en coupable à son arrivée sur la frontière russe.* (De Custine.) *Le Parisien doit la réputation de badaud aux nombreux* ÉTRANGERS *qui viennent badauder à Paris.* (Boitard.) *A Rome, il y a une indulgence pour celui qui montre la ville à un* ÉTRANGER. (L. Veuillot.)

. . . On doit toujours accueillir avec joie
Le pauvre et l'*étranger* que Jupiter envoie.
PONSARD.

— Par ext. Personne qui n'est pas de la même famille, de la même souche : *Laisser tout son bien à des* ÉTRANGERS. *Un enfant ne doit pas prendre la parole devant des* ÉTRANGERS. *Il n'y a point d'*ÉTRANGER *pour le chrétien.* (Boss.) *En général, les monastères étaient des hôtelleries où les* ÉTRANGERS *trouvaient en passant le vivre et le couvert.* (Chateaub.)

— Fig. Chose qui n'a pas de rapports naturels avec une autre : *L'esprit et le cœur sont deux* ÉTRANGERS *qui passent leur vie ensemble sans se comprendre jamais.* (Mme C. Fée.)

— s. m. Pays, peuples étrangers : *Voyager à l'*ÉTRANGER. *Passer à l'*ÉTRANGER. *Beaucoup d'ouvrages français s'impriment à l'*ÉTRANGER. (Acad.) *Le moindre dieu venant de l'*ÉTRANGER *était sûr d'obtenir bientôt plus de vogue que ceux qui avaient pour eux la plus longue possession.* (Renan.) *On peut beaucoup aimer sa patrie sans nourrir dans son cœur la haine de l'*ÉTRANGER. (Mich. Chev.) *Les sentiments de haine pour l'*ÉTRANGER *diminuent de vivacité*

à mesure que la civilisation fait des progrès. (A. Maury.)

Plus je vis l'*étranger*, plus j'aimai ma patrie.
DE BELLOY.

Quand je balbutiais le nom chéri de France,
Je faisais pâlir l'*étranger*.
V. HUGO.

La France a l'horreur du servage,
Et si grand que soit le danger,
Plus grand encore est son courage
Quand il faut chasser l'*étranger*.
C. DELAVIGNE.

— Ce qui est étranger, ce qui n'appartient pas au sujet : *Par l'*ÉTRANGER *et le superflu, vous effacez souvent le propre et l'essentiel.* (J.-L. de Balz.)

— Hist. relig. Celui qui, du temps des Macchabées, quittait le paganisme pour embrasser le judaïsme.

— **Antonymes.** Aborigène et autochthone, compatriote, concitoyen, indigène, national, les naturels. — Habitant.

ÉTRANGER v. a. ou tr. (é-tran-gé — rad. *étranger* adj. Prend un *e* après le *g* devant un *a* ou un *o : J'étrangeai, nous étrangeons*). Ecarter, éloigner d'un lieu : ÉTRANGER *le gibier d'un pays en abattant les bois.* ‖ N'est plus usité qu'en terme de chasse.

— Fig. Egarer, détourner du but : *Ma jeunesse n'avait rien eu de ce qui eût pu l'*ÉTRANGER *ou l'arrêter.* (St-Sim.) ‖ Inus.

S'étranger v. pr. S'éloigner, déserter le lieu qu'on habitait : *Le gibier* S'EST ÉTRANGÉ *de cette plaine.* (Acad.)

ÉTRANGETÉ s. f. (é-tran-je-té — rad. *étrange*). Caractère de ce qui est étrange : ÉTRANGETÉ *de la conduite, de l'humeur, des manières, du style. La raison qui ne présente aucune* ÉTRANGETÉ *n'étonne pas assez, et la populace veut être étonnée.* (Dider.) *Il n'y a pas de beauté exquise sans une certaine* ÉTRANGETÉ *dans les proportions.* (Baudelaire.) ‖ Chose étrange : *Parmi les choses que nous voyons ordinairement, il y a des* ÉTRANGETÉS *si incompréhensibles qu'elles surpassent toute la difficulté des miracles.* (Montaigne.) *Le thé était une* ÉTRANGETÉ *pour des Français de la vieille roche.* (Brill.-Sav.)

ÉTRANGLABLE adj. (é-tran-gla-ble — rad. *étrangler*). Fam. Qui peut être étranglé, qui mériterait d'être étranglé : *J'étranglerais Belzébuth, si Belzébuth était* ÉTRANGLABLE. *Tout adversaire politique est jugé un homme pendable,* ÉTRANGLABLE.

ÉTRANGLANT (é-tran-glan) part. prés. du v. Etrangler : *Chiens* ÉTRANGLANT *un chevreuil.*

ÉTRANGLANT, ANTE adj. (é-tran-glan, an-te — rad. *étrangler*). Fam. Décisif, qui coupe court à tout : *Ce serait une raison* ÉTRANGLANTE. (Mme de Sév.) ‖ Inus.

ÉTRANGLÉ, ÉE (é-tran-glé) part. passé du v. Etrangler. Qui a perdu la vie par la pression ou l'occlusion des voies respiratoires : *Paul Ier fut trouvé* ÉTRANGLÉ *dans son lit.* (Chateaub.)

L'un est percé d'un plomb funeste,
Tel meurt *étranglé* dans son lit.
CORNEILLE.

— Gêné, à demi étouffé par un resserrement du gosier : *Crier d'une voix* ÉTRANGLÉE.

Pourquoi ces yeux de gens qu'on exorcise,
Et ces sanglots coup sur coup redoublés,
Pressant tes mots au passage *étranglés ?*
VOLTAIRE.

— Par ext. Resserré, rétréci dans une partie de sa longueur ou dans toute sa longueur : *Une gorge* ÉTRANGLÉE *par deux montagnes. Une rue* ÉTRANGLÉE *par des maisons qui débordent. Une allée trop* ÉTRANGLÉE. ‖ Pressé, serré entre deux ou plusieurs choses : *La Suisse se trouvait comme* ÉTRANGLÉE *entre deux armées victorieuses.* (Thiers.) ‖ Serré dans un vêtement trop étroit : *Une femme* ÉTRANGLÉE *dans son corset.* ‖ Trop étroit, en parlant d'un vêtement : *Un pantalon* ÉTRANGLÉ.

— Fig. Arrêté dans son développement : *Cette grande question sociale se trouve ainsi* ÉTRANGLÉE *par hasard.* (Michelet.)

— Chir. *Hernie étranglée,* Hernie qui subit une forte constriction par la contraction des parties qui l'entourent.

— s. m. Caractère de ce qui est étranglé, insuffisant, renfermé dans des bornes trop étroites : *Les longueurs doivent être accourcies; mais l'étriqué et l'*ÉTRANGLÉ *détruisent tout.* (Volt.)

ÉTRANGLE-CHAT s. m. Ichthyol. Nom vulgaire des épinoches.

ÉTRANGLE-CHIEN s. m. Bot. Nom vulgaire de l'aspérule à esquinancie et de la scammonée de Montpellier.

ÉTRANGLE-LOUP s. m. Bot. Nom vulgaire de la parisette et de l'aconit des Alpes.

ÉTRANGLEMENT s. m. (é-tran-gle-man — rad. *étrangler*). Action d'étrangler; résultat de cette action : *Comme chacun le sait, la politique anglaise n'a pas été étrangère à l'*ÉTRANGLEMENT *de Sélim III.* (Alex. Dum.) ‖ On dit plus ordinairement STRANGULATION.

— Resserrement existant sur la longueur d'un objet quelconque : *Le corps de plusieurs insectes, tels que l'araignée, la guêpe, est divisé en deux par un* ÉTRANGLEMENT. (Acad.) *Le lit d'une rivière, dans les montagnes, présente une série d'*ÉTRANGLEMENTS *et de renflements.* (L. Figuier.)

— Chir. Constriction violente produite naturellement ou artificiellement sur quelque partie du corps : *L'*ÉTRANGLEMENT *d'une hernie. L'*ÉTRANGLEMENT *des vaisseaux gêne la circulation du sang.* (Acad.)

— Fig. Action violente qui empêche un développement, une expansion : *Le suffrage universel est l'*ÉTRANGLEMENT *de la conscience publique.* (Proudh.)

— Min. Diminution de la section du gîte ou filon : *L'*ÉTRANGLEMENT *précède ou suit le plus souvent un renflement.*

— Agric. Bourrelet qui se forme sur une branche qu'on a entourée d'un lien très-serré : *Marcotte par* ÉTRANGLEMENT.

— Chir. *Etranglement herniaire.* V. HERNIE.

ÉTRANGLER v. a. ou tr. (é-tran-glé — lat. *strangulare,* grec *straggaloûn,* dérivé de *straggein,* serrer. Comparez l'ancien allemand *strang,* corde). Faire périr par la constriction ou l'occlusion des voies respiratoires : *En Espagne, on* ÉTRANGLE *les condamnés à mort. Le croup peut* ÉTRANGLER *un enfant en quelques heures.* ‖ Se dit souvent par menace : *Tais-toi ou je t'*ÉTRANGLE. *Je l'*ÉTRANGLERAIS *de mes propres mains, s'il fallait qu'elle forlignât de l'honnêteté de sa mère.* (Mol.)

— Par exagér. Serrer au gosier : *Le col de sa chemise l'*ÉTRANGLE. (Acad.) ‖ Gêner la respiration de : *Dans la rotonde d'une diligence, on est dans un nuage de poussière qui salit le paysage et qui* ÉTRANGLE *le voyageur.* (H. Taine.)

— Par ext. Serrer, comprimer extrêmement : *Une ceinture bien ajustée* ÉTRANGLAIT *sa taille de guêpe.* (Th. Gaut.) ‖ Faire trop étroit : ÉTRANGLER *une chambre, un couloir, un corridor. Il ne fallait pas* ÉTRANGLER *ainsi les manches de cette robe.* (Acad.)

— Fam. Mettre dans un état d'anxiété : *J'ai un mot qui m'*ÉTRANGLE, *il faut que je le crache. Le remords* ÉTRANGLE *le coupable et l'empêche de jouir du fruit de ses méfaits.*

— Fig. Ne pas développer suffisamment : *Il ne faut pas délayer son sujet, mais il ne faut pas non plus l'*ÉTRANGLER. ‖ Etouffer, empêcher de se produire, de se manifester : *Si l'on veut tuer la presse, que ne l'*ÉTRANGLE-*t-on tout de suite?* ‖ Tuer moralement, détruire ou attaquer violemment la réputation de :

Tous les matins plus acharnés,
Ces inquisiteurs littéraires,
Pour divertir leurs abonnés,
Etranglent quelqu'un de leurs frères.
FR. DE NEUFCHATEAU.

— *Si je mens, que ce morceau m'étrangle,* Sorte d'imprécation, qui nous vient de l'époque des épreuves judiciaires. En ce temps-là, on donnait à ceux qui étaient accusés de vol un morceau de pain d'orge et du fromage de brebis, sur lesquels on avait dit la messe, et, lorsqu'ils ne pouvaient les avaler, on les tenait pour convaincus.

— Mar. *Etrangler une voile,* La soustraire subitement à l'action du vent; la carguer rapidement au moyen d'étrangloirs. ‖ *Etrangler un amarrage,* Brider les tours du cordage, les rapprocher en augmentant leur tension, afin de répartir l'effort plus également.

— Pyrotechn. *Etrangler une cartouche,* En rétrécir l'orifice au moyen d'une ficelle.

— v. n. ou intr. Etre suffoqué, ne pouvoir plus respirer : *Secourez-moi, j'*ÉTRANGLE. (Acad.)

— Pop. *Etrangler de soif,* Eprouver une soif très-ardente.

S'étrangler v. pr. Se tuer par strangulation : *Le vieux Gordien* S'ÉTRANGLA *avec sa ceinture pour ne pas survivre à son fils.* (Chateaub.)

— Par exagér. Perdre momentanément la respiration : *Cet enfant* S'ÉTRANGLE *à force de crier.* (Acad.)

— Par ext. Devenir plus étroit : *En cet endroit, la vallée* S'ÉTRANGLE *subitement.*

— Réciproq. Se faire périr mutuellement par strangulation : *Des adversaires qui cherchent à* S'ÉTRANGLER.

Pour un mot quelquefois vous *vous étranglez* tous;
Ne vous êtes-vous pas l'un à l'autre des loups?
LA FONTAINE.

ÉTRANGLEUR s. m. (é-tran-gleur — rad. *étrangler*). Membre d'une secte de l'Inde, qui se propose pour but l'extermination de la race humaine, et qui étrangle ses victimes : *Les* ÉTRANGLEURS *de l'Inde ne répandent pas le sang, ils étranglent leurs victimes, moins pour les voler que pour obéir à une vocation homicide et aux lois d'une infernale divinité.* (E. Sue.)

— **Encycl.** V. THUGS.

ÉTRANGLOIR, s. m. (é-tran-gloir — rad. *étrangler*). Mar. Instrument qui sert à arrêter le câble-chaîne presque instantanément, quand il file à l'appel de l'ancre. ‖ Cargue ordinaire des voiles à corne, qui, fixée par une de ses extrémités sur le mât ou la vergue, embrasse la voile et revient passer dans une poulie à son point de départ. ‖ Nom donné aux cargues supplémentaires qu'on installe sur les voiles carrées, quand le besoin l'exige, pour s'en rendre maître avec plus de facilité. ‖ Aiguillette servant à étrangler un amarrage.

ÉTRANGLURE s. f. (é-tran-glu-re — rad. *étrangler*). Techn. Faux pli du drap occasionné par le foulage.

ÉTRANGUILLON s. m. (é-tran-ghi-llon; *ll* mll. — rad. *étrangler*). Art vétér. Espèce d'esquinancie des chevaux.

— Métallurg. Etranglement ménagé sur le canal ou l'arbre des trompes. ‖ On dit aussi ÉTRANGLION.

— Arboric. *Poire d'étranguillon,* Espèce de poire âpre, qui cause une constriction du pharynx quand on la mange.

ÉTRAPE s. f. (é-tra-pe — rad. *étraper*). Agric. Petite faucille servant à couper le chaume.

ÉTRAPÉ, ÉE (é-tra-pé) part. passé du v. Etraper. Coupé avec l'étrape : *Chaume* ÉTRAPÉ.

ÉTRAPER v. a. ou tr. (é-tra-pé — autre forme du mot *extirper.* Etym. dout.). Agric. Couper avec l'étrape : ÉTRAPER *le chaume.*

S'étraper v. pr. Etre étrapé : *Ces chaumes* S'ÉTRAPENT *difficilement.*

ÉTRAQUE s. f. (é-tra-ke). Mar. Largeur d'un bordage. ‖ Bordage lui-même.

ÉTRAQUÉ, ÉE (é-tra-ké) part. passé du v. Etraquer. Dont on suit les traces sur la neige : *Gibier* ÉTRAQUÉ.

ÉTRAQUER v. a. ou tr. (é-tra-ké — du préf. *é,* et de *traquer*). Vêner. Suivre à la trace sur la neige : ÉTRAQUER *un chevreuil.*

ÉTRASSE s. f. (é-tra-se). Comm. Sorte de bourre de soie.

ÉTRAVE s. f. (é-tra-ve — Ce mot se rattache au germanique : hollandais *steven,* étrave, *steun,* appui, support; anglais *stem;* allemand *steven,* support, etc., toutes formes dérivées de l'ancien allemand. Ainsi que le remarque Chevallet, le *r* a été ajouté après le *t* comme dans *martre* de *martes, trésor* de *thesaurus,* etc.). Mar. Réunion de plusieurs fortes pièces de bois continuant la quille, et formant l'avant d'un bâtiment : *L'*ÉTRAVE *est formée de plusieurs morceaux s'écarvant à empature; elle est raccordée avec la quille par une pièce mi-partie droite, mi-partie courbe, appelée* brion *ou* ringat. (Aubry.) ‖ *Contre-étrave,* Assemblage de pièces de bois d'un équarrissage moindre que pour celles de l'étrave, continuant la contre-quille et doublant l'étrave.

ÊTRE v. n. (ê-tre — Ce mot n'est que le latin *esse* changé en *essere* et contracté. La racine en est *as,* qui, dans toutes les langues aryennes, a fourni la matière du verbe auxiliaire). Exister; se produire, se réaliser : *Cela ne* SERA *pas. Dieu* EST, *et tout n'*EST *que par lui. Que l'homme, revenu à soi, considère ce qu'il* EST *au prix de ce qui* EST. (Pasc.) *S'il est mieux pour nous d'*ÊTRE *que de n'*ÊTRE *pas, c'est assez pour justifier notre existence.* (J.-J. Rouss.) *Tout ce qui* EST *doit* ÊTRE, *puisque Dieu a voulu qu'il* FÛT. (Lamenn.) *Cela seul qui ne commence pas à* ÊTRE *ne cesse pas d'*ÊTRE, EST *infini, universel, absolu.* (V. Cousin.)

Je n'ai fait que passer, il n'*était* déjà plus.
RACINE.

Où la vertu n'*est* point la liberté n'*est* pas.
DUCIS.

Le passé n'*est* qu'une ombre, et l'avenir n'*est* pas.
A. BARBIER.

Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie;
Qui sait si nous *serons* demain?
RACINE.

Pourquoi contre la mort tant de cris superflus?
Je *suis,* elle n'*est* point; elle *est,* je ne *suis* plus.
***

— Sert à lier l'attribut au sujet, que cet attribut soit exprimé ou sous-entendu : *Je* SUIS *content. Je* SUIS *tourmenté. Il* ÉTAIT *roi. C'*ÉTAIT *lui. Ce tableau* EST *très-bien. Ma pensée* EST *que vous devriez partir. Tout* EST *bon à ceux qui* SONT *heureux.* (Mme de Sév.) *Voulant* ÊTRE *ce qu'on n'*EST *pas, on parvient à se croire autre chose qu'on n'*EST. (J.-J. Rouss.) *L'homme n'*EST *point ce qu'il* SERA, *il n'*A *pas* ÉTÉ *ce qu'il* EST. (Lamenn.) *Ne cherchez pas à* ÊTRE *grand, mais à* ÊTRE *bon; ne cherchez pas à* ÊTRE *célèbre, mais à* ÊTRE *utile.* (Mme de Lamart.)

Pour grands que *soient* les rois, ils *sont* ce que nous [*sommes,*
CORNEILLE.

Le premier qui *fut* roi *fut* un soldat heureux.
VOLTAIRE.

Lorsqu'on *est* comme un autre, on *est* comme on doit [*être.*
LA CHAUSSÉE.

... Ferme dans ma route et vrai dans mes discours,
Tel je *fus,* tel je *suis,* tel je *serai* toujours.
A. CHÉNIER.

— Se trouver ou demeurer dans un lieu déterminé : *J'*ÉTAIS *là. J'y* SERAI. *Je* SUIS *maintenant à Paris. Je ne sais plus où* EST *ce livre. Les gens de ville ne savent point aimer la campagne, ils ne savent pas même y* ÊTRE. (J.-J. Rouss.)

— Se porter, se trouver dans un état de santé : *Comment* ÊTES-*vous? Je* SUIS *mieux depuis hier.*

— *Etre à,* Appartenir à : *Le monde* EST AUX *plus fins, le ciel* EST AUX *plus dignes.* (Petit-Senn.) *La rue et la place appartiennent aux hommes, le foyer domestique* EST À *la femme.* (J. Janin.)

Vous n'*êtes* point *à* vous : le temps, les biens, la vie,
Rien ne vous appartient, tout *est à* la patrie.
GRESSET.

. . . . Mon moulin *est à* moi
Tout aussi bien au moins que la Prusse *est au* roi.
ANDRIEUX.

‖ Se dévouer entièrement à, s'appliquer attentivement à, passer son temps à : *Croyez bien que je* SUIS *tout* À *vous. Il* EST *tout* À *son ouvrage. Elle* EST *toujours* À *se plaindre.* ‖ Etre disposé pour; avoir une propension spéciale ou un goût particulier pour : *Le temps* EST À *la pluie. Le baromètre* EST AU *beau temps. Le thermomètre* EST À *la gelée. Les journaux* SONT À *la guerre. Les fonds* SONT À *la hausse. Le siècle* EST AUX *progrès de l'industrie et* AUX *merveilles de la mécanique.* (Toussenel.) ‖ Avoir certains rapports : 2 EST À 5 *comme* 3 EST À $\frac{15}{2}$. *L'amour-propre* EST À *l'esprit ce que la sensibilité physique* EST AU *corps.* (Bonnin.) *Le bon sens* EST AU *jugement ce que le talent* EST AU *style.* (De Gérando.) *L'ignorance* EST À *la connaissance ce que la limite* EST À *l'être.* (Lamenn.) *La science* EST À *l'homme ce que le soleil* EST À *la terre.* (E. de Gir.) *La piété* EST AU *cœur ce que la poésie* EST À *l'imagination.* (J. Joubert.)

— *Etre à prendre ou à laisser,* Se dit pour déclarer qu'on ne veut faire aucune modification aux conditions offertes.

— *Y être,* Se trouver chez soi; recevoir chez soi : *Si l'on me demande, je n'*Y SUIS *pas. J'*Y SUIS *pour tout le monde, excepté pour lui.* ‖ Avoir compris; être arrivé au but : *Je n'*Y SUIS *pas; expliquez-vous.* Y SOMMES-*nous?* — *Non, poussez encore un peu.*

Est-ce assez ? dites-moi, n'*y suis*-je pas encore?
— Nenni. — M'y voici donc? — Point du tout...
LA FONTAINE.

— *Etre de,* Appartenir à, être propre à : *L'homme bon* EST DE *tous les temps et* DE *toutes les nations.* (Mme de Staël.) *Le vrai amour de l'humanité doit nous attacher à tout ce qui* EST DE *l'homme.* (V. Cousin.) *Tout ce qui* EST DE *l'homme appartient à la littérature.* (St-Marc Girard.)

— *Comme si de rien n'était,* Avec un air de complète indifférence, sans paraître préoccupé; en ne faisant semblant de rien : *Il est reparti après ce mauvais coup,* COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT.

— *Si j'étais de,* Si j'étais à la place de : SI J'ÉTAIS DE *vous, je ne partirais pas.* Cette expression est impossible à analyser; on l'aggrave encore en disant : *Si j'étais que de vous.*

Je ne souffrirais pas, *si j'étais que de vous,*
Que jamais d'Henriette il pût être l'époux.
MOLIÈRE.

L'exemple suivant, en changeant le sujet de la phrase, montre combien cette construction est irrégulière : *Le duc de Créqui, dans la chaleur de la conversation, ayant dit au maréchal de Clérambault : « Monsieur le maréchal,* SI J'ÉTAIS QUE DE VOUS, *je m'irais pendre tout à l'heure. — Eh bien! répliqua le maréchal,* SOYEZ QUE DE MOI. »

— *N'en être pas à,* N'être pas retenu par, ne pas se gêner pour : *Vous* N'EN ÊTES PAS À *un mensonge près. Les rois d'Angleterre et les rois de France* N'EN ÉTAIENT PAS À *un guet-apens près.* (Vacquerie.)

— *Ne savoir où l'on en est,* Etre extrêmement troublé ou embarrassé, ne savoir plus ce qu'on fait : *Je* NE SAIS *plus* OÙ J'EN SUIS.

— *Où en sommes-nous? Où en serions-nous?* Se dit pour exprimer l'inconvénient qui résulterait d'une supposition que l'on a faite ou que l'on va faire : OÙ EN SERIONS-NOUS, *s'il était permis à chacun de se venger?* (Le P. Bridaine.) OÙ EN SERIONS-NOUS, *si nos pères n'eussent repoussé la force par la force?* (Chateaub.)

— *Etre bien, être mal avec quelqu'un,* Etre dans ses bonnes grâces, être brouillé avec lui.

— *N'être pas sans,* Devoir probablement : *Vous* N'ÊTES PAS SANS *avoir entendu parler de lui.*

— *C'est à,* Il appartient à; le moment est venu pour; il convient à : C'EST À *vous de parler.* C'EST À *lui à jouer.* C'EST AUX *vertus à étouffer les vices.* (Mme Guizot.)

C'est à l'amour de rapprocher
Ce que sépare la fortune.
J.-B. ROUSSEAU.

— *C'est à qui,* Tout le monde s'empresse : C'ÉTAIT À QUI *se moquerait le plus de soi-même et de sa classe.* (Beaumarch.)

— *Ce n'est pas que,* Il ne faut pas croire pour cela que : CE N'EST PAS QUE *je le haïsse.*

— *Etre* suivi de *ce* exprime l'interrogation : EST-CE *vous?* ÉTAIT-CE *juste?* SERAIT-CE *ces dames?*

O ma fille, *est-ce* là le prix de mes bienfaits?
RACINE.

‖ Exprime aussi une supposition extrême : *Je le suivrai partout où il ira,* FÛT-CE *au bout du monde. Je voudrais qu'il échouât,* NE SERAIT-CE *que pour lui donner une leçon.*

— Impersonnellem. *Il est, il était.....* Il, dans ces expressions, devient purement explétif, mais le verbe *être* s'accorde toujours avec lui : IL EST *des hommes, des femmes qui...* IL *ne* SERAIT *pas honnête de...* IL EST *des vérités que l'homme ne peut saisir qu'avec l'esprit de son cœur.* (J. de Maistre.)

Il n'est point de vertu qui rachète les vices.
VOLTAIRE.

Il était un roi d'Yvetot
Peu connu dans l'histoire,
Se levant tard, se couchant tôt,
Dormant fort bien sans gloire.
BÉRANGER.

— *Soit,* marquant un vœu, une imprécation, un acquiescement, s'emploie sans *que* et sans le pronom *il :* SOIT *fait comme vous avez dit.* SOIT *dit entre nous.* ‖ Signifie Je consens à cela, j'accorde cela, je veux bien que cela soit : *Vous le voulez,* SOIT; *mais je crois que vous aurez à vous repentir.*

— *Avant qu'il soit,* Avant que se soit écoulé un espace de temps de : *Je serai quitte de la grosse besogne* AVANT QU'IL SOIT *un mois.* (Volt.)

. . . . *Devant qu'il soit* deux ans,
Je veux que l'on me voie avec des airs fendants
Dans un char magnifique. . . . . .
REGNARD.

— Comme verbe auxiliaire, *Etre* s'emploie avec les participes passés des véritables verbes passifs : *Je* SUIS *aimé. Il* FUT *élu.*

— S'emploie à tous les temps composés des verbes pronominaux, et a le sens d'*avoir* lorsque le verbe est actif : *Je m'en* SUIS *souvenu. Il s'en* SERAIT *repenti. Il s'*EST *soumis de bonne grâce. Elle s'*EST *foulé le pied.*

— **Syn. Etre, exister, subsister.** *Etre* n'exprime l'existence absolue que dans un petit nombre de phrases consacrées, comme *Dieu est, Que la lumière soit! et la lumière fut;* hors de là, il ne fait que rappeler l'existence pour la mettre en rapport avec quelque manière d'être ou une circonstance quelconque qui la détermine. *Exister* marque formellement l'existence sans y rien ajouter. *Subsister* la présente comme se continuant malgré les causes qui auraient pu y faire obstacle. *Les mœurs, les rois, les rites du peuple juif subsistent et dureront autant que le monde.* On sait, en outre, que ce dernier verbe se rapproche de *vivre* par une de ses acceptions particulières.

— **Allus. litt. Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis,** Vers de Corneille dans la tragédie de *Sertorius* (acte III, scène II). Sertorius, révolté contre Rome, occupe l'Espagne à la tête d'une armée aguerrie. Pompée, envoyé pour le combattre, lui demande une entrevue. Dans cette scène, qui est à la hauteur des plus belles de *Cinna* et des *Horaces,* Pompée s'efforce de ramener Sertorius à la soumission, et lui dit :

Une seconde fois, n'est-il aucune voie
Par où je puisse à Rome emporter quelque joie?
Elle serait extrême à trouver les moyens
De rendre un si grand homme à ses concitoyens;
Il est doux de revoir les murs de la patrie :
C'est elle par ma voix, seigneur, qui vous en prie;
C'est Rome...
SERTORIUS.
Le séjour de votre potentat,
Qui n'a que ses fureurs pour maximes d'Etat!
Je n'appelle plus Rome un enclos de murailles
Que ses proscriptions comblent de funérailles;
Ces murs, dont le destin fut autrefois si beau,
N'en sont que la prison, ou plutôt le tombeau :
Mais pour revivre ailleurs dans sa première force,
Avec les faux Romains elle a fait plein divorce;
Et, comme autour de moi j'ai tous ses vrais appuis,
Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Cette prétention de Sertorius s'est reproduite, mais avec moins de vérité, en 1793. Les émigrés se consolaient à Coblentz de leur exil volontaire en disant avec le poëte :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où nous [sommes.

Dans l'application, ce vers a deux sens : quand on ne cite que le premier hémistiche, c'est pour indiquer un déplacement de personnes appartenant à une même société, une même administration, une même compagnie, un même pays, etc. : « Dans la saison des eaux, toute la haute société parisienne est à Bade, à Vichy, aux Pyrénées, en Italie : *Rome n'est plus dans Rome.* » Quand on cite le vers en entier, c'est toujours pour indiquer, mais sous une forme plaisante, une prétention à résumer en soi seul une opinion, une doctrine, un sentiment, etc.

« Vers la fin du XIIIe siècle, les sept collines se trouvaient presque entièrement en dehors de l'enceinte habitée, et jamais il n'avait été plus vrai de dire que *Rome n'était plus dans Rome.* Il ne restait sur ces collines désertes que des églises tombant en ruine, des cloîtres abandonnés, ou quelques chétives métairies, construites aux dépens d'édifices antiques, et dont le terrain était cultivé en vignes, comme à présent. »
RAOUL-ROCHETTE.

« Il faut donc vous complaire et médire un peu du prochain. Pour cette fois, je commence, écoutez-moi. Deux heures avant que Mgr de Noyon montât solennellement à ce fauteuil qui lui avait si peu coûté, *Rome,* en effet, *n'était plus dans Rome,* et Versailles n'était plus à Versailles, tout le grand monde, et le plus exquis, était à l'Académie. »
J. JANIN.

« Je crie depuis plusieurs années que Voltaire n'a pas fait une seule tragédie qui soit supportable, et l'aveuglement est tel que je n'ai converti personne, *vox clamantis in deserto.* L'esprit et le goût ont disparu, ils n'existent plus qu'en moi seul, seul je compose la république des lettres :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis. »
UN AUTEUR MODESTE.

« Pardieu! c'est une bonne idée que tu as eue là, Théodebert, de louer un atelier loin des regards profanes! Au moins tu peindras pour toi, tu peindras à ta guise, sans souci de l'exposition du Louvre et des médailles d'encouragement. Isole-toi, renferme-toi, calfeutre portes et fenêtres, ne sors que pour dîner, dis, comme Sertorius : *Rome est toute où je suis.* C'est bien, c'est à merveille, je t'applaudis, je t'admire! Mais tu ne vendras pas tes tableaux. »
CORDELLIER-DELANOUE.

« Puisque nous écrivons une chronique, commençons par l'exorde obligé du genre : *Paris n'est plus dans Paris,* il est tout à Bade, comme Rome était à Baïa du temps des Césars. Bade est aujourd'hui ce que Venise était au XVIIIe siècle, la villa et le salon d'été de l'Europe. »
PAUL DE SAINT-VICTOR.

— **Que la lumière soit!** Mot créateur que Moïse prête à Dieu faisant jaillir la lumière du chaos. V. FIAT LUX.

— **Etre ou n'être pas,** Mots célèbres du monologue d'*Hamlet.* V. TO BE OR NOT TO BE...

— **Je pense, donc je suis,** Axiome sur lequel est fondée la philosophie de Descartes. V. COGITO, ERGO SUM.

ÊTRE s. m. (ê-tre — v. *être* pris substantivement). Etat de ce qui est, existence; nature propre, substance, personnalité de ce qui est : *Recevoir l'*ÊTRE. *Perdre l'*ÊTRE. *Etudier son* ÊTRE. *Se concentrer dans son* ÊTRE. *Dieu nous a donné l'*ÊTRE. *Dis, mon âme, comment entends-tu le néant, sinon par l'*ÊTRE? (Boss.)

Le temps, qui donne à tout le mouvement et l'*être,*
Produit, accroît, détruit, fait mourir et renaître.
PIBRAC.

Faire un bon emploi de son *être,*
Mes amis, ce n'est pas vieillir.
BÉRANGER.

‖ Ce qui est, ce qui possède l'existence : *Les* ÊTRES *créés. Les* ÊTRES *vivants. Les* ÊTRES *matériels, immatériels. Les* ÊTRES *pensants, intelligents. La création a une voix qui se spécifie dans chaque ordre d'*ÊTRES, *et dans chaque espèce d'*ÊTRES, *et dans chaque* ÊTRE *individuel.* (Lamenn.)

Tout en tout est divers; ôtez-vous de l'esprit
Qu'aucun *être* ait été composé sur le vôtre.
LA FONTAINE.

A tout *être* la fin n'est que commencement;
La souffrance, travail; la mort, enfantement.
LAMARTINE.

. . . . Il n'existe qu'un *être*
Que je puisse en entier et constamment connaître,
Un seul... Je le méprise; et cet *être,* c'est moi.
A. DE MUSSET.

— Homme, personne, individu; se prend en mauvaise part quand il est employé familièrement : *Des* ÊTRES *chéris. Un pauvre petit* ÊTRE. *Un* ÊTRE *insupportable. Cet* ÊTRE-*là m'ennuie bien. Homme sans défaut,* ÊTRE *introuvable.* (Descuret.)

— *Etre absolu* ou *essentiel, Etre infini, Etre parfait, Etre éternel* ou *immortel, Etre suprême* ou *souverain, premier Etre, grand Etre, Etre des êtres,* Dieu : *Le* GRAND ÊTRE, *l'*ÊTRE ÉTERNEL *et formateur, ayant fait un pacte avec les hommes, nous comprit expressément dans le traité.* (Volt.) ÊTRE DES ÊTRES, *le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi.* (J.-J. Rouss.)

Tout être dépendant vient d'un *Etre suprême,*
Et ce que nous voyons ne s'est point fait soi-même.
BOURSAULT.

Le sang le plus abject, le sang des plus grands rois
Ne sont-ils pas égaux devant l'*Etre suprême ?*
VOLTAIRE.

— *Non-être,* Néant, caractère négatif absolu de ce qui n'est pas : *L'être et le* NON-ÊTRE.

— Philos. biol. *Echelle des êtres,* Système développé par le célèbre naturaliste Bonnet, qui représente un plan de création où toutes les espèces demeurent distinctes, mais sont multipliées et coordonnées, de manière que la nature ne fasse point de sauts, même du minéral au végétal et du végétal à l'animal, et que la loi de continuité d'existence soit partout et toujours rigoureusement observée.

— **Encycl.** Métaphys. Il n'y a point d'idée plus générale que celle de l'*être;* il n'y en a point qu'il soit plus difficile de définir. « On ne peut, dit Pascal, entreprendre de définir l'*être* sans tomber dans une absurdité; car on ne peut définir un mot sans commencer par celui-ci : *c'est,* soit qu'on l'exprime, soit qu'on le sous-entende. Donc, pour définir l'*être,* il faut dire *c'est,* et ainsi employer dans la définition le mot à définir. » Aussi toute proposition par laquelle on a prétendu définir philosophiquement l'*être* est-elle aussi ridicule que vaine : « L'*être,* dit l'école, c'est ce à quoi ne répugne pas l'existence. » Voilà qui peut bien justement s'appeler parler pour ne rien dire.

Comme il n'y a point de notion plus universelle, il n'y en a pas de plus simple, ni de plus familière à l'esprit : on vit avec cette idée, on la conçoit dès qu'on pense; elle est constamment présente, elle est inhérente à l'intelligence. Point d'intelligence sans idée; point d'idée qui ne soit idée d'*être :* idée de quelque *être* ou de quelque manière d'être, l'un et l'autre conçus comme réels ou comme possibles. On ne peut penser sans penser quelque chose; nulle chose ne peut être pensée sinon comme une chose qui est, et une chose qui ne serait ni ne pourrait être, ne pourrait, par là même, être pensée.

Il n'y a pas lieu de distinguer l'*être* et l'existence. La définition qui a été rapportée plus haut, que l'*être* est ce à quoi ne répugne pas l'existence, semble donner à l'existence un degré de réalité de plus qu'à l'*être;* mais c'est à tort : l'existence n'est que le caractère et comme la marque de l'*être;* ce qui est existe de la façon dont il est : s'il est, il existe; s'il peut être, il peut exister; s'il s'agit d'un *être,* il s'agit d'une existence; s'il s'agit d'une manière d'être, d'un mode, d'un rapport, il s'agit de l'existence d'une manière d'être, d'un mode, d'un rapport.

Rien ne peut être pensé que l'*être.* Dira-t-on que qui pense le possible ou l'imaginaire ne pense aucun *être?* Il pense un *être* possible, un *être* imaginaire, composé d'ailleurs d'éléments réels. Il produit un composé, non une idée simple : l'homme est absolument incapable de concevoir ce qui n'existe en aucune sorte. L'ordre même dans lequel il associe les idées pour former le composé imaginaire qui est son œuvre se conforme nécessairement à une loi de sa propre existence, intellectuelle et morale, et répond à un mode d'être.

On oppose à l'*être* le néant. Si rien ne peut être pensé que l'*être,* le néant est absolument et par sa nature inconcevable, inintelligible; d'où il résulte qu'il n'occupe aucune place, qu'il ne joue aucun rôle dans l'origine des choses. Supprimera-t-on par la pensée tout ce qui existe, pour concevoir le néant? Il restera la pensée même, qui existe à sa manière; il restera l'esprit pensant. Que dis-je? avec l'esprit, avec la pensée, il restera, dans la pensée même du non-*être,* tout l'ensemble, tout le système des notions qui sont les conditions et de la pensée et de l'*être :* celle de l'espace, celle du temps et les autres. On supprimera la vie, il restera le temps; on supprimera le monde, il restera l'espace; on supprimera tout, il restera la pensée. On parle du néant, cependant; mais on entend un néant relatif, le non-*être* ou la non-existence d'une chose déterminée. Nulle expérience ne peut constater un tel néant; on n'aperçoit point ce qui n'est pas, mais ce qui est, les manières d'être présentes, qui sont telles, et par là même ne sont pas telles autres connues d'ailleurs. Ainsi, l'on ne constate pas un néant : on le reconnaît comme le néant ou le non-*être* d'un certain *être* déjà connu. Ce n'est pas l'expérience qui l'atteint, c'est la raison, par opposition à l'*être,* qu'il faut entendre pour entendre le néant. Hégel, de nos jours, a transporté l'étude de l'*être* sur un terrain nouveau, et il se fait du néant une idée bien différente. Selon lui, l'*être,* en général, comme tous les *êtres* particuliers, n'a qu'une existence relative, et les deux termes de ce rapport sont l'*être* lui-même et le néant. Sans l'idée d'*être,* nous n'aurions pas l'idée du néant, et sans l'idée du néant, nous n'aurions pas l'idée d'*être.* L'un n'existe que parce que l'autre n'existe pas, et réciproquement. Il n'y a donc que des rapports dans l'univers, et notre entendement est une mesure de ces rapports. Notre esprit est donc en présence de rapports et de rapports actuels. L'origine et la fin des choses nous échappent absolument. Leur essence est dans le même cas : elle est pour nous comme si elle n'était point. Un objet particulier n'existe aux yeux de l'esprit que relativement au contraire de cet objet. Existe-t-il en lui-même? On n'en sait rien. Mais cette philosophie nuageuse, qui a pu séduire pour un temps les esprits de la nuageuse Allemagne, ne parvient qu'à embrouiller une idée simple que le bon sens admettra toujours sans avoir besoin qu'on la lui définisse.

— Philos. biol. *Echelle des êtres.* L'idée de l'*échelle des êtres* se rattache à la *loi de continuité* formulée et développée par Leibniz. De cette loi de continuité, dont il avait prouvé la fécondité en mathématiques, le philosophe allemand tirait un grand nombre de conséquences et d'applications importantes en physique, en psychologie, en métaphysique. « Rien ne se fait tout d'un coup, dit-il dans l'avant-propos des *Nouveaux essais sur l'entendement,* et c'est une de mes grandes maximes et des plus vérifiées, que *la nature ne fait jamais de sauts.* J'appelle cela la *loi de la continuité;* et l'usage de cette loi est très-considérable dans la physique. Elle porte qu'on passe toujours du petit au grand, et à rebours, par le médiocre, dans les degrés comme dans les parties, et que jamais un mouvement ne naît immédiatement du repos, ni ne s'y réduit que par un mouvement plus petit, comme on n'achève jamais de parcourir aucune ligne en longueur avant que d'avoir achevé une ligne plus petite; quoique jusqu'ici ceux qui ont donné les lois du mouvement n'aient point observé cette loi, croyant qu'un corps peut recevoir en un moment un mouvement contraire au précédent. Tout cela fait bien juger que les perceptions remarquables viennent par degrés de celles qui sont trop petites pour être remarquées. En juger autrement, c'est peu connaître l'immense subtilité des choses, qui enveloppent toujours et partout un infini actuel. J'ai aussi remarqué qu'en vertu des variations insensibles, deux choses individuelles ne sauraient être parfaitement semblables, et qu'elles doivent toujours différer plus que *numero,* ce qui détruit les tablettes vides de l'âme, une âme sans pensée, une substance sans action, le vide de l'espace, les atomes et même des parcelles non actuellement divisées dans la matière; l'uniformité entière dans une partie du temps, du lieu ou de la matière; les globes parfaits du second élément, nés des cubes parfaits originaires, et mille autres fictions des philosophes, qui viennent de leurs notions incomplètes que la nature des choses ne souffre point, et que notre ignorance et le peu d'attention que nous avons à l'insensible font passer, mais qu'on ne saurait rendre tolérables, à moins qu'on ne les borne à des abstractions de l'esprit. »

Appliquée à l'histoire naturelle, la loi de continuité devait donner tout naturellement l'*échelle continue des êtres,* et nous voyons en effet cette échelle très-nettement indiquée dans ce passage des *Nouveaux essais sur l'entendement :* « En commençant depuis nous et allant jusqu'aux choses les plus basses, c'est une descente qui se fait par de *fort petits degrés,* et par une suite continue de choses qui, dans chaque éloignement, diffèrent fort peu l'une de l'autre. Il y a des poissons qui ont des ailes et à qui l'air n'est pas étranger; il y a des oiseaux qui habitent dans l'eau, qui ont le sang froid comme les poissons, et dont la chair leur ressemble si fort par le goût qu'on permet aux scrupuleux d'en manger les jours maigres. Il y a des animaux qui approchent si fort de l'espèce des oiseaux et de celles des bêtes terrestres qu'ils tiennent le milieu entre eux. Les amphibies tiennent également des bêtes terrestres et aquatiques. Les veaux marins vivent sur la terre et dans la mer, et les marsouins (dont le nom signifie pourceaux de mer) ont le sang chaud et les entrailles d'un cochon. Pour ne pas parler de ce qu'on rapporte des hommes marins, il y a des bêtes qui semblent avoir autant de connaissance et de raison que quelques animaux qu'on appelle hommes, et il y a une si grande proximité entre les animaux et les végétaux que, si vous prenez le plus imparfait de l'un et le plus parfait de l'autre, à peine remarquez-vous aucune différence considérable entre eux. Ainsi, jusqu'à ce que nous arrivions aux plus basses et moins organisées parties de la matière, nous trouverons partout que les espèces sont liées ensemble et ne diffèrent que par des degrés presque insensibles. Et lorsque nous considérons la sagesse et la puissance infinie de l'auteur de toutes choses, nous avons sujet de penser que c'est une chose conforme à la somptueuse harmonie de l'univers, et aux grands desseins aussi bien qu'à la bonté infinie de ce souverain artiste, que les différentes espèces de créatures s'élèvent aussi peu à peu depuis nous vers son infinie perfection. Ainsi nous avons raison de nous persuader qu'il y a beaucoup plus d'espèces de créatures au-dessus de nous qu'il n'y en a au-dessous, parce que nous sommes beaucoup plus éloignés en degrés de perfection de l'*être* infini de Dieu que de ce qui approche le plus près du néant. »

Ce qui est fort remarquable, c'est que la loi de continuité conduisit Leibnitz à prédire en quelque sorte la découverte du polype, d'après cette considération qu'il ne pouvait y avoir de séparation tranchée, absolue entre les animaux et les végétaux, et que, de l'un à l'autre règne, des *êtres* intermédiaires réunissant les caractères des animaux et des plantes devaient former des transitions insensibles. « Les hommes, écrit-il, tiennent aux animaux, ceux-ci aux plantes et celles-ci aux fossiles, qui se lient à leur tour aux corps que les sens et l'imagination nous représentent comme parfaitement morts et informes. La loi de continuité exige que tous les ordres des *êtres* naturels ne forment qu'une seule chaîne, dans laquelle les différentes classes, comme autant d'anneaux, tiennent si étroitement les unes aux autres qu'il est impossible aux sens et à l'imagination de fixer précisément le point où quelqu'une commence ou finit, toutes les espèces qui occupent les régions d'inflexion et de rebroussement devant être équivoques et douées de caractères qui peuvent se rapporter également aux espèces voisines. Ainsi l'existence de zoophytes, par exemple, d'*animaux-plantes,* non-seulement n'a rien de monstrueux, mais il est même convenable à l'ordre de la nature qu'il y en ait. Et telle est en moi la force du principe de continuité que, non-seulement je ne serais point étonné d'apprendre qu'on eût trouvé des *êtres* qui, par rap-